

**Bruxelles, le 26 août 2025
(OR. en)**

12246/25

FIN 988

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Piotr SERAFIN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	26 août 2025
Destinataire:	Monsieur Nicolai WAMMEN, président du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	BUDGET DEC(2025) 13
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 13/2025 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2025

Les délégations trouveront ci-joint le document BUDGET DEC(2025) 13.

p.j.: BUDGET DEC(2025) 13



BRUXELLES, LE 26/08/2025

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2025
SECTION III - COMMISSION TITRES: 08, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 13/2025

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3002 Réserves pour les dépenses opérationnelles

ARTICLE - 30 02 02 Crédits dissociés	CE	-825 000,00
	CP	-325 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 0805 Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et organisations régionales de gestion des pêches (ORGP)

ARTICLE - 08 05 01 Établir un cadre de gouvernance pour les activités de pêche menées par les navires de pêche de l'Union dans les eaux des pays tiers	CE	825 000,00
	CP	325 000,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 02 02 - Crédits dissociés

b) Données chiffrées à la date du 14/07/2025

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	163 415 723,00	144 741 723,00
2 Virements	-18 036 857,00	-18 036 857,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	145 378 866,00	126 704 866,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	145 378 866,00	126 704 866,00
6 Prélèvement proposé	825 000,00	325 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	144 553 866,00	126 379 866,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,50 %	0,22 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/07/2025	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément au point 20 de l'accord interinstitutionnel sur le cadre financier pluriannuel 2021-2027, les montants inscrits au budget pour de nouveaux accords de pêche ou pour le renouvellement d'accords de pêche qui entrent en vigueur après le 1^{er} janvier de l'exercice concerné sont mis en réserve.

Il est proposé de virer un montant de 825 000 EUR en crédits d'engagement et de 325 000 EUR en crédits de paiement de la ligne de réserve vers la ligne opérationnelle principale, en particulier pour couvrir les obligations financières qui découlent des protocoles mettant en œuvre les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) à conclure avec la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe (2025-2029).

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

08 05 01 - Établir un cadre de gouvernance pour les activités de pêche menées par les navires de pêche de l'Union dans les eaux des pays tiers

b) Données chiffrées à la date du 14/07/2025

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	90 590 000,00	93 655 000,00
2 Virements	18 036 857,00	18 036 857,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	108 626 857,00	111 691 857,00
4 Crédits déjà utilisés	28 980 000,00	22 261 857,00
5 Crédits disponibles (3-4)	79 646 857,00	89 430 000,00
6. Renforcement demandé	825 000,00	325 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	80 471 857,00	89 755 000,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,91 %	0,35 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 14/07/2025	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le virement de 825 000 EUR en crédits d'engagement et de 325 000 EUR en crédits de paiement est nécessaire afin de remplir les obligations financières pour l'année 2025 découlant du nouveau protocole de mise en œuvre de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre la Communauté européenne et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe (2025-2029).

Le précédent protocole avec la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, d'une durée de cinq ans, a expiré le 18 décembre 2024. Sur la base de la décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations, la Commission a mené des négociations, et un nouveau protocole a été paraphé le 9 avril 2025. Le nouveau protocole couvre une période de quatre ans à compter de la date de la signature et de son application provisoire.

À la suite de la proposition COM(2025) 369 de la Commission du 9 juillet 2025, le Conseil devrait marquer son accord sur la signature et l'application provisoire du protocole en septembre 2025, la signature étant prévue au début du mois d'octobre au plus tard. Le premier paiement relatif à l'accès (325 000 EUR) est exigible dans les 90 jours qui suivent l'entrée en application à titre provisoire du protocole, tandis que le premier paiement sectoriel (500 000 EUR) est prévu pour 2026.

ANNEX

Transfers from the reserves for operational expenditure - Differentiated Appropriations on 14/07/2025

Transfer Ref	Submission date	Content	Commitment Appropriations (in EUR)	Payment Appropriations (in EUR)
		Voted budget	163 415 723,00	144 741 723,00
		<i>of which SFPAs</i>	<i>59 970 000,00</i>	<i>41 620 000,00</i>
		Total already released	18 036 857,00	18 036 857,00
		<i>of which SFPAs</i>	<i>18 036 857,00</i>	<i>18 036 857,00</i>
		Total available for release	145 378 866,00	126 704 866,00
		<i>of which SFPAs</i>	<i>41 933 143,00</i>	<i>23 583 143,00</i>
DEC 13/2025	<i>[26-08-2025]</i>	Mobilisation SFPA for the Democratic Republic of São Tomé and Príncipe	825 000,00	325 000,00
		Remainder	144 553 866,00	126 379 866,00
		<i>of which SFPAs</i>	<i>41 108 143,00</i>	<i>23 258 143,00</i>